



## ENQUETE PUBLIQUE

Transfert d'office des parcelles privées constitutives de voiries du groupe d'habitations  
"Les Jardins de Pérois" dans le domaine public métropolitain  
Commune de Pérois

Par délibération du conseil municipal de la commune de Pérois n°2015-01-29/3 en date du 29 janvier 2015, le principe de transfert d'office dans le domaine public de la parcelle AO 530 correspondant à la rue François Derosi, la parcelle AO 531 correspondant à la rue Georges Bizet, et deux emprises à extraire de la parcelle AO 2 pour accéder aux équipements publics présents, situées à Pérois a été approuvé.

L'arrêté n°MAR2019-0117 en date du 27 février 2019, a fixé les dates d'enquête publique et a nommé Monsieur Jean-Claude HUDRISIER, Commissaire-enquêteur.

L'enquête publique aura lieu du lundi 1<sup>er</sup> avril au lundi 15 avril 2019 inclus. Le dossier d'enquête sera consultable aux jours et heures d'ouverture à l'Hôtel de Ville de Pérois ainsi qu'au siège de la Métropole. Le Commissaire-enquêteur assurera deux permanences à l'Hôtel de Ville de Pérois, le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 et le lundi 15 avril 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :

Montpellier Méditerranée Métropole  
Monsieur le Commissaire-Enquêteur  
Transfert d'office sur la commune de Pérois  
DAFI – Service Foncier-Espaces Publics  
CS 39556 – 50, Place Zeus  
34961 MONTPELLIER Cédex2

Le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Métropole pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre I de la Loi du 17 juillet 1978.

Cet avis complète l'arrêté affiché aux lieux et places habituels, en Mairie et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole.